



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 novembre 2021

Secteur du médico-social du Grand Est en danger

Aujourd'hui en France, les professionnels des secteurs social et médico-social, ainsi que ceux des services mandataires judiciaires, accompagnent au quotidien des millions de nos concitoyens en perte d'autonomie ou handicapés. Cet accompagnement est en grande majorité assuré par des structures à but non lucratif, dépendantes de financements publics, au travers de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux. Avec le secteur de la santé, le secteur social et médico-social est un des deux piliers essentiels de notre système de Santé.

Pour sauver notre système de Santé, affaibli par des décennies de choix politiques discutables et une pandémie inédite qui a mis en lumière ses faiblesses, le Gouvernement a lancé le **Ségur de la Santé** et acté la revalorisation salariale des personnels de Santé. Ce n'est qu'un juste retour des choses tant les personnels ont été éprouvés, mais **ces revalorisations n'ont concerné qu'une partie des personnels soignants** (ceux du secteur sanitaire et des EHPAD), **laissant « sur le carreau »**, avec un profond sentiment d'amertume, de colère et d'injustice au regard de leur investissement quotidien : les **« oubliés du Ségur »**.

Les annonces du Premier Ministre le 8 novembre dernier vont dans le bon sens : une partie des soignants « oubliés » va pouvoir bénéficier d'une revalorisation salariale mensuelle de 183 € net. **C'est une avancée qui reste insuffisante** car l'accompagnement des personnes repose également sur les personnels éducatifs et ceux des services administratifs du secteur médico-social. **Oubliés**, encore. **Mais vraisemblablement aussi invisibles** aux yeux des pouvoirs publics.

Les acteurs du secteur souhaitent à nouveau alerter sur la **dégradation de l'accompagnement à la personne**, directement impacté par des personnels qui quittent le secteur au profit d'emplois mieux rémunérés. **Il est urgent de revaloriser tous les métiers d'accompagnement à la personne**, car, au bout de la « chaîne », **ce sont les personnes accompagnées, leurs familles et les aidants qui font les frais de cette situation. C'est pourquoi un grand rassemblement est lancé**

le mardi 30 novembre 2021 à 10h30

devant les préfectures de Châlons en Champagne, Metz et Strasbourg.

Une délégation sera reçue en préfecture pour porter le manifeste que vous trouverez annexé à ce communiqué.

Contacts presse :

M. Karim BENREDJEM (Unapei Grand Est) : unapeige.coordination@gmail.com – 06 23 95 39 69 (pour le site de Châlons)

Mme Catherine HUMBERT (Uriopss Grand Est) : c.humbert@uriopss-grandest.fr – 06 48 02 84 87 (pour le site de Metz)

M. Moussa CAMARA (NEXEM Grand Est) : m.camara@nexem.fr – 06 49 92 10 33 (pour le site de Strasbourg)